Cavaillon : Une mise en liberté qui fait des vagues

02/10/2010 à 7h50

Arrêté, au début du mois de septembre, en train de vendre de la drogue dans une cité, ce jeune homme de 22 ans est un récidiviste. Cannabis et cocaïne avaient même été trouvés sur lui, le jeune homme s'était brutalement débattu, allant jusqu'à blesser un policier. Un casier déjà bien garni et un contrôle judiciaire lui interdisent de reparaître à Cavaillon pendant la durée de la procédure.

Mis en examen dans le cadre de cette affaire et soumis à des obligations strictes, il n'a visiblement pas semblé gêné par cette épée de Damoclès, suspendue au-dessus de sa tête. Mercredi, la police le reconnaît, en effet, devant un bar bien connu de Cavaillon, pour ses rassemblements de jeunes trublions.

Alors que les agents s'approchent pour le contrôler, voire l'arrêter pour violation de son contrôle judiciaire, il se débat, appelle des camarades à la rescousse et insultes nommément les policiers. S'ensuit un véritable pugilat sur la voie publique.

Présenté, jeudi, au juge des libertés et de la détention par mandat d'amener du procureur de la République, le mis en cause encourait un placement en prison. **Il a pourtant été relâché**. L'interdiction de reparaître à Cavaillon reste valable.

Le Dauphiné

(Merci à Le Hutin)